



Paris, le 16 décembre 2011

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Premier séminaire de travail du réseau des pôles métropolitains

Ce jeudi 15 décembre, 150 acteurs des 26 territoires engagés dans la constitution d'un pôle métropolitain* se sont retrouvés à Paris pour un séminaire de travail organisé à l'initiative du réseau des pôles métropolitains. Les travaux ont porté sur des problématiques décisives de gouvernance, de citoyenneté et d'élaboration des projets à dimension métropolitaine, sur les questions de transports et d'urbanisme, ainsi que sur les enjeux en matière de développement économique, de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur.

Les ateliers organisés ont permis de dégager des pistes de travail qui feront l'objet de prochains rendez-vous tout au long de l'année 2012.

Cette journée a été également l'occasion de lancer le site internet des pôles métropolitains (www.poles-metropolitains.fr), centre de ressources et d'échanges sur lequel seront diffusés les contributions de cette journée et le programme des futures rencontres.

Véritable plate-forme d'échanges et d'initiatives partagées, ce réseau permettra aux territoires, dans le respect de leurs spécificités, de nourrir leurs projets de pôles et d'en assurer la pleine réussite.

* Le pôle métropolitain est une forme de coopération inter-territoriale instituée par la loi de réforme RCT du 16 décembre 2010, qui donne la possibilité aux communautés de se fédérer pour conduire des actions d'intérêt métropolitain (selon les termes de l'article L-5731 du CGCT). Devant la dynamique suscitée par cette nouvelle disposition, un réseau des pôles métropolitains s'est constitué le 5 juillet dernier.

Contacts presse :

AMF
Marie-Hélène GALIN
T. 01 44 18 13 59

AMGVF
Sébastien FOURNIER
T. 01 44 39 34 65

FVM
Elisabeth COQUAZ-
GAROUDET
T. 01 45 44 99 61

AdCF
Sandrine GUIRADO
T. 01 55 04 88 13

ACUF
Olivier LANDEL
T. 01 42 22 19 19